



VOS QUESTIONS

POURQUOI OBSERVEZ-VOUS DES "MAUVAISES HERBES" SUR LES TROTTOIRS DE LESNEVEN ?

Avec l'arrêt de l'usage des désherbants chimiques, les herbes spontanées (pissenlit, plantain, mouron...) ont fait leur retour dans la ville et notamment sur nos trottoirs.

Hier, il fallait absolument éliminer ces « mauvaises herbes » ... Aujourd'hui, les enjeux écologiques nous obligent à réfléchir autrement. Il ne s'agit plus de supprimer totalement les « mauvaises herbes », mais bien au contraire de les accepter et de composer avec elles. Les services techniques interviennent quotidiennement sur les trottoirs pour empêcher la prolifération de la végétation mais à l'heure du « zéro phyto » il est impossible d'éliminer durablement la végétation non désirée (ou adventice).

« Tolérer quelques herbes sauvages sur nos trottoirs, c'est protéger notre santé et notre environnement ».

POURQUOI LES ARBUSTES NE SONT PAS TOUJOURS TAILLÉS DE MANIÈRE IMPECCABLE ?

Tous les arbustes n'ont pas besoin d'être taillés, au contraire. Ils servent d'habitat pour de nombreuses espèces, améliorent la qualité du sol, piègent et recyclent l'eau polluée et le carbone. Les agents surveillent toujours leur développement afin de s'assurer que les passages soient toujours possibles pour les personnes à mobilité réduite.

POURQUOI L'HERBE SOUS LES ARBRES N'EST PAS TOUJOURS TONDUE ?

Dans certains espaces plantés de la ville les agents municipaux laissent l'herbe pousser au pied des arbres. Il est en effet important de limiter les interventions de fauchage autour du collet des arbres afin de réduire les risques de chocs des outils de tonte (débrousailluse, tondeuse) sur la base du tronc et les racines. Des blessures répétées sur ces parties d'un arbre peuvent compromettre sa survie ou diminuer durablement sa résistance mécanique car ce sont des ouvertures aux agents pathogènes comme les champignons.

La gestion différenciée des espaces verts à Lesneven



LES OBJECTIFS DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE :



Optimiser
les coûts de
gestion



Cadre de
vie sain et
agréable



Encourager les
écosystèmes

1 LES ESPACES HORTICOLES

Cette catégorie regroupe les espaces soignés, structurés et mis en scène. Ils sont fortement travaillés et construits selon les règles de l'art du paysage. Les fleurs présentes sont sélectionnées pour leur fonction esthétique et la végétation spontanée n'y est pas tolérée.

2 LES ESPACES JARDINÉS

Ces espaces verts sont entretenus par les jardiniers de manière maîtrisée. Visuellement et esthétiquement ils participent à la cohésion du tissu urbain. Ils accompagnent les lieux de vie et ont des usages spécifiques (récréatifs, accompagnement routier, etc). Même si la végétation spontanée est tolérée, elle est maîtrisée.

3 LES ESPACES RUSTIQUES

Entretien modéré : fauchage raisonné entre une à trois fois par an. Présence et tolérance des espèces sauvages. Les coupes ne sont pas systématiquement ramassées. Dans ce type d'espace, la végétation spontanée est privilégiée afin de créer des espaces propices au développement de la flore naturelle bretonne. Il peut s'agir d'espaces situés soit dans les quartiers résidentiels soit dans les espaces ruraux, non-urbains. Les talus bocagés sont concernés et font partie des zones permettant le déplacement des insectes. Ils offrent refuge et nourriture aux oiseaux et petits mammifères.

4 LES ESPACES NATURELS

Ces espaces ont un intérêt écologique fort et doivent être préservés. Ils permettent de reconstituer les corridors écologiques. Ainsi, les animaux et insectes peuvent se reproduire et se développer en toute sécurité sur l'ensemble du territoire de la commune.

5 LES TERRAINS SPORTIFS

Un type spécifique d'espace a été créé pour les terrains de sport car il s'agit de sols techniques conçus pour l'exercice sportif.

Ces soins sont spécifiques aux pelouses de football et ne peuvent donc pas être assimilés aux autres types d'espaces.

Un plan de gestion différenciée des espaces verts a pour but de permettre l'entretien de chaque espace vert en fonction des usages qui en sont faits et des besoins de la faune et la flore présents. Une gestion durable et raisonnée des espaces verts permet de créer des refuges pour la biodiversité et de laisser l'espace se développer.

Par exemple, une pelouse de stade doit être tondue plus souvent qu'une allée de promenade.

Un inventaire et un diagnostic ont donc été réalisés afin de définir 5 types d'espaces verts auxquels correspondent des protocoles d'entretien spécifiques.